**CONSEIL TERRITORIAL DU MARDI 26 JANVIER 2021**

**Vœu portant opposition au projet Hercule de démantèlement d’EDF**

***Déposé par les groupes « GRS », « Ensemble, Communistes, Génération.S et Citoyens », « EELV Vitry » …***

*Depuis plusieurs semaines le gouvernement négocie avec la Commission Européenne un projet de démantèlement de l’entreprise publique EDF. Les salariés du groupe ont depuis engagé une mobilisation contre ledit « projet Hercule » qui vise à démanteler en 3 entreprises distinctes la société Electricité De France. Alors qu’EDF assure depuis la Libération un service public de l’énergie, ce projet vise à céder aux capitaux privés les parts de marché rentables de la société, fragilisant à terme son model économique.*

**Considérant que** les enjeux climatiques du XXIème siècle, et le nécessaire processus de transition écologique,doivent placer en leur centre la question énergétique ;

**Considérant que** le projet Hercule vise à terme à privatiser les centrales hydroélectriques ;

**Considérant que** l’énergie, tout comme EDF, est un bien commun, dont l’accès doit être garanti à tou.t.e.s sur l’ensemble du territoire national et à qu’à ce titre elle ne peut être considérée comme un bien de spéculation ;

**Considérant** que 12 millions de personnes dans notre pays sont en situation de précarité énergétique, situation dramatique que nous pouvons constater chaque jour sur le terrain en tant qu’élus locaux ;

**Considérant que** le démantèlement des grandes entreprises publiques (France Telecom, SNCF…) a toujours entraînéune explosion du coût et une dégradation du service rendu aux usagers ainsi qu’une aggravation dramatique des conditions de travail de leurs salariés ;

**Considérant que** la distribution publique d’électricité et sa fourniture aux tarifs réglementés sont aussi des services publics locaux, les collectivités territoriales étant propriétaires du réseau de distribution électrique ;

**Considérant que** l’Etat français est l’actionnaire majoritaire du groupe EDF (83,6%) ;

**Considérant que** l’isolation des activités rentables d’EDF dans une filiale ouverte aux capitaux privés, entraînera à terme l’incapacité de la filiale publique à investir pour entretenir le parc de production et ce à des seules fins de spéculation ;

***Amendement du groupe EELV***

**Considérant que** le projet Hercule vise à scinder EDF en trois activités (nucléaire, renouvelable, hydraulique) et à donner les moyens suffisants pour la construction de 6 EPR ce qui va à l’encontre des objectifs que le pays devrait engager, de :

- sobriété énergétique, le recours à l’électricité tendant à stagner, voire diminuer (efforts d’efficacité énergétique des bâtiments et tertiarisation de l’économie malgré les transferts d’usages comme le véhicule électrique

- diminution du coût de l’énergie des ménages (rénovation thermique des logements),

- baisse de la part du nucléaire dans le mix énergétique (l’incapacité à traiter les déchets du nucléaires représente un danger pour l’environnement et le monde du vivant)

**Considérant** l’opacité des négociations avec la commission européenne, laissant les citoyens, salariés et élus sans information permettant de mener à bien le débat démocratique ;

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE :**

**S’oppose** au projet « Hercule » de démantèlement de l’entreprise publique EDF.

**Apporte** son soutien à la lutte engagée par les salariés de l’énergie pour le maintien d’une entreprise publique.